

Questionnaire APF Elections municipales 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive

Candidate sur la commune de **Saint-Sébastien-sur-Loire**

NOM : **Caillaud**

Prénom : **Michel**

Parti : **Rassemblement de la gauche (PS, EELV, PCF, PRG, société civile)**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

- La première condition est de mettre aux normes les bâtiments afin que les enfants puissent simplement entrer dans l'école comme les autres. Nous programmerons cette mise aux normes
- Nous pouvons former le personnel municipal afin de favoriser l'accueil de ces enfants et de lever les craintes plus souvent liées à une méconnaissance du handicap
- La lutte contre les discriminations nous paraît une piste à explorer. Nous pouvons nous appuyer sur les conseils d'école afin d'informer simplement les familles et les enfants. Nous partons du principe que le rejet vient bien souvent d'une méconnaissance et qu'expliquer parfois simplement les choses permet de lever les craintes.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

- Une récente construction d'une structure petite enfance permet l'accessibilité en terme de handicap. Néanmoins nous pourrions former le personnel sur les questions de handicap. Nous pourrions également renforcer la coordination entre les services intervenant directement auprès de l'enfant dans une aide spécialisée (kiné, ergothérapeute, éducateur spécialisé, psychomotricien...) et les structures accueillant l'enfant dans la commune (crèche, école, centre de loisirs...)
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous assurerons la gratuité des temps péri éducatifs afin qu'ils soient accessibles à tous. Les personnes intervenant dans ces temps pourraient bénéficier comme les autres personnels de la ville, à des formations sur le handicap.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?*

- Nous ne sommes pas actuellement en place à la mairie et si nous sommes élus il nous faudra tout d'abord faire un état des lieux sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire. A partir de ces

éléments nous pourrions programmer une rénovation du bâti pour le mettre aux normes. Nous ne pouvons pas vous promettre que la totalité de la mise aux normes sera faite pour 2015. Mais nous nous engageons à faire de ce travail une priorité durant notre mandat.

- Nous nous engageons à travailler davantage en partenariat avec Nantes Métropole dont dépendent de nombreux aspects d'aménagement de la voirie afin que ces questions ne soient pas oubliées.

- Nous souhaitons mettre en place un service de transports à la demande afin de compléter l'offre de la TAN existante sur notre commune.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement ?*

- Nous souhaitons mettre en place une charte avec les promoteurs immobiliers afin que différents type de logements se réalisent : un tiers de logements en accession libre, un tiers en accession aidée et un tiers en locatif social. Nous pourrions ajouter à cette charte une clause sur la construction de logements répondant à des normes en terme d'accessibilité et d'espace pour la circulation de fauteuils roulants.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les commerces de proximité en toute autonomie ?*

- Notre ville va avoir un service de Chronobus d'ici 2016 en principe. Cette arrivée d'une ligne de bus va permettre de repenser les trajets des autres lignes de bus et de réfléchir à la desserte des pôles commerciaux

- Comme dit un peu plus haut nous souhaitons mettre en place un service de transport à la demande, en particulier les jours de marché.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité ?*

Sur notre commune cette commission existe sous le nom de conseil handi-citoyen. Cette commission a bien évidemment toute sa place dans la municipalité et nous la maintiendrons. Nous avons souhaité dans notre programme mettre l'accent sur les aspects de démocratie participative et le conseil handi-citoyen fait pleinement partie de cette dynamique que nous souhaitons développer davantage.

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF) ?*

- Notre ville va accueillir une ligne de chronobus et cette ligne va passer à proximité d'une gare SNCF, de la station Greneraie (connection avec le busway) et Pirmil (connection avec le réseau Lila et le tramway 2 et 3). Cette ligne sera accessible

- Cette nouvelle ligne de bus sera l'occasion de repenser les autres lignes de bus et de faire des lignes pertinentes desservant les commerces, et les différents autres transports

- Nous souhaitons mettre en place un service de transport à la demande qui pourra répondre à ces demandes.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

- Nous devons veiller, comme dans tous les bâtiments publics, à l'accessibilité. C'est la condition minimum pour que les personnes puissent venir participer à des spectacles ou pratiquer un sport.
- Nous souhaitons mettre en place un Pass solidarité permettant, sous condition de ressources, d'avoir accès à des activités sportives et culturelles à un moindre coût.
- Nous souhaitons renforcer et inciter la pratique sportive pour tous
- Nous souhaitons que la pratique culturelle se développe dans les quartiers à partir des habitants et dans ce cadre il nous semble que chaque personne a sa place, y compris si elle est en situation de handicap.
- Nous pourrions mettre en lumière des actions déjà existantes et qui donnent toute leur place aux personnes handicapées (spectacle avec le label Handiclap, projection de cinéma avec l'association Ciné ma différence...)

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-vous apporter pour orienter cette personne ?*

La MDPH semble, en tant que guichet unique, la mieux placée pour accompagner les personnes dans ces démarches.

En revanche sur le plan communal, le CCAS (centre communal d'action sociale) peut compléter les aides apportées par la MDPH. Ceci nécessite une meilleure coordination des différents acteurs, ce que nous souhaitons mettre en place durant notre mandat.

Pour accéder aux différents services, il est important que ceux-ci soient accessibles et nous pourrions inciter tous ces établissements (ceux qui ne dépendent pas directement de la mairie comme les cabinets médicaux par exemple) à se mettre en conformité rapidement et pour tous ceux qui dépendent de la municipalité, de poursuivre ce qui a été engagé afin de respecter la loi de 2005.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment compter vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

Il s'agit d'abord de respecter la loi et de bien respecter ce taux.

- Nous souhaitons inclure dans les marchés publics une clause spécifique sur les entreprises respectant également l'emploi des personnes en situation de handicap.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

Nous pouvons être vigilant à l'installation sur la commune d'établissements type ESAT, entreprise adaptée, foyer logement...

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation de handicap à celle-ci ?*

- Nous souhaitons renforcer la démocratie participative dans notre commune par le biais d'instances spécifiques (conseils handi-citoyens, conseil jeunes etc) ainsi que par les conseils de quartier. Dans ces instances chacun aura sa place à part entière. Nous avons la conviction que chacun a son mot à dire quand par exemple un nouvel équipement ou un nouvel immeuble vient se greffer sur un quartier. Ces instances seront pour les personnes l'occasion de s'exprimer et d'attirer l'attention sur la prise en compte de l'accessibilité par exemple.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?*

- Nous souhaitons créer un site internet dédié aux associations pour valoriser leurs activités, leurs évènements.
- Nous poursuivrons et achèverons le déploiement du haut débit voire du très haut débit sur la commune.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

- La diversité est une richesse. C'est pour cela qu'il nous paraît essentiel de remettre au cœur des projets de la ville du débat avec les citoyens, les habitants de la ville. C'est donc en renforçant la démocratie participative, travail déjà amorcé par notre équipe pour la rédaction de notre programme, que nous pensons que chacun pourra exprimer son opinion sur les projets qui concernent son quotidien dans sa ville, son quartier.

Engagement :

- Je m'engage

Caillaud Michel à Saint-Sébastien-sur-Loire le 12 mars 2014